

## PRÉSENTATION DE L'AVIS DE DIVULGATION

### Qu'est-ce qu'un Avis de Divulgence?

Un avis de divulgation protège la confidentialité des informations échangées entre les parties lors de discussions importantes, comme la reprise d'une entreprise. Ce document est essentiel pour :

- Encadrer la transmission d'informations sensibles entre un repreneur et les parties impliquées.
- Prévenir tout usage ou divulgation non autorisé des données confidentielles.
- Définir clairement les droits et responsabilités des parties pour assurer un partenariat de confiance.

### Pourquoi signer un Avis de Divulgence?

- **Protection mutuelle** : Les informations échangées, comme les données financières ou les stratégies d'investissement, doivent être protégées.
- **Encadrement légal** : En cas de désaccord ou de violation, cet accord offre une base juridique claire.

### Structure de l'Avis

1. **Objet de l'accord** : Définit le contexte et le but de l'accord.
2. **Définitions** : Clarifie ce qui est considéré comme confidentiel.
3. **Obligations des parties** : Liste les engagements respectifs.
4. **Exclusions** : Identifie les cas où la confidentialité ne s'applique pas.
5. **Durée** : Indique la période de validité de l'accord.

### Comment l'utiliser?

1. Consulter un professionnel afin de s'assurer que ce type de document soit fait correctement.
2. Lisez attentivement les clauses.
3. Après la signature de vos documents, conserver une copie de ceux-ci.

\*\*Veillez prendre note que ce document s'agit à titre d'exemple. Vous pouvez vous en inspirer, mais il est **fortement recommandé** de compléter ce type de document avec un professionnel.

## EXEMPLE D'AVIS DE DIVULGATION

### AUTORISATION DE DIVULGATION

#### Entre

Le repreneur : **Investisseur XYZ**

Adresse : **123, rue des Affaires, Ville (Québec), J2Y 4X6**

Représenté par : **Luc Tremblay**

#### Et

Le cédant : **Entreprise ABC**

Adresse : **456, avenue Principale, Ville (Québec), J1X 2Y3**

Représenté par : **Sophie Dupont**

Date : \_\_\_\_\_

---

### 1. Objet de l'accord

Le présent accord vise à protéger la confidentialité des informations échangées entre les Parties dans le cadre des discussions concernant le projet de reprise de l'entreprise **Entreprise ABC** par l'investisseur **XYZ**.

---

### 2. Définitions

- **Informations confidentielles** : Toute information transmise par le cédant ou le repreneur, incluant :
  - Données financières.
  - Stratégies commerciales et d'investissement.
  - Informations sur la clientèle et les actifs de l'entreprise.
  - Tout autre renseignement identifié comme confidentiel.

---

### 3. Obligations des Parties

- **Cédant** : Fournir des informations exactes et pertinentes au repreneur et à ses partenaires, sous réserve de leur confidentialité.
- **Repreneur** : Ne pas divulguer les informations reçues sans autorisation écrite préalable du cédant ou des parties concernées.
- **Exemptions autorisées** :
  - Recherche de financement auprès de banques ou partenaires financiers.
  - Évaluations professionnelles (juridiques, fiscales, etc.).
  - Élaboration d'un plan d'affaires pour le projet.

#### 4. Exclusions

Les informations déjà publiques ou connues de manière indépendante avant la signature de cet accord ne seront pas considérées comme confidentielles.

---

#### 5. Durée

Cet accord entre en vigueur à la date de signature et reste valide pour une durée de 24 mois, sauf disposition écrite contraire.

---

#### Signatures :

##### Luc Tremblay

Représentant de l'Investisseur XYZ

Date : \_\_\_\_\_

##### Sophie Dupont

Représentante de l'Entreprise ABC

Date : \_\_\_\_\_